

L'ÉCHO DE LA COMMUNE

N° 1 mars 2021

la voix de Lantosque -Autrement

Ce nouveau bulletin d'information paraîtra tous les deux mois et remplace notre journal édité deux fois par an depuis 2015.

L'information sera plus concise et au plus près de l'actualité de notre commune.

Les informations plus détaillées seront toujours disponibles sur notre site internet: lantosque-autrement.info

Faisons-nous entendre !

Lantosque Autrement, c'est 47% des suffrages lors de la dernière élection municipale, qui ont abouti à élire 3 conseillers municipaux.

Lors du mandat précédent, nos élus avaient constaté la gestion autocratique de notre maire : après avoir essayé vainement de participer aux débats (inexistants), ils ont dénoncé cette politique anti démocratique lors de la campagne électorale 2019/2020.

Aujourd'hui, les premiers conseils municipaux de la nouvelle équipe montrent que rien n'a changé : un seul homme décide, un seul homme se charge de définir les projets, les priorités, les modes de fonctionnement, sans consulter son équipe, sans tenir compte des remarques de la population, ni des critiques positives, et autres propositions, de son opposition. Même les élus de sa propre majorité, ignorent ses projets et apprennent ses décisions le jour du conseil municipal.

Cela suffit ! Il faut que ces pratiques changent ! Aujourd'hui nous adressons un ultimatum.

Nous n'acceptons plus d'être ignorés, tenus en dehors de toute information, rejetés lorsque nous proposons notre collaboration (cf. gestion de la crise consécutive à la tempête Alex...).

Nous exigeons que l'on respecte nos droits, ceux des élus minoritaires, ceux de 47% de la population.

Alors, nous déclarons solennellement que nous défendrons ces droits devant les autorités de la République : M. le Préfet et le Tribunal Administratif, dès lors que M. le Maire continuera à pratiquer sa politique unilatérale anti-démocratique.

Pour preuve, notre première saisie de M. le Préfet comme vous le lirez par ailleurs et sur notre site internet, pour réclamer un règlement Intérieur du Conseil Municipal digne de ce nom.

Si ce discours vous intéresse, si vous voulez en discuter, n'hésitez pas à nous rejoindre, pour partager vos idées et relancer notre village, rejoignez-nous,

Consultez notre site : <https://www.lantosque-autrement.info/>

Rendez-vous régulièrement sur notre page Facebook.

<https://www.facebook.com/lantosque.autrement>

Les droits des élus minoritaires bafoués

Lors des dernières élections municipales en mars 2020 un thème important de notre programme était : le changement des pratiques. Nous voulions plus de démocratie dans notre commune, plus de dialogue avec la population et dans le conseil municipal.

L'article L.2121-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus de se doter d'un règlement intérieur. Il doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation.

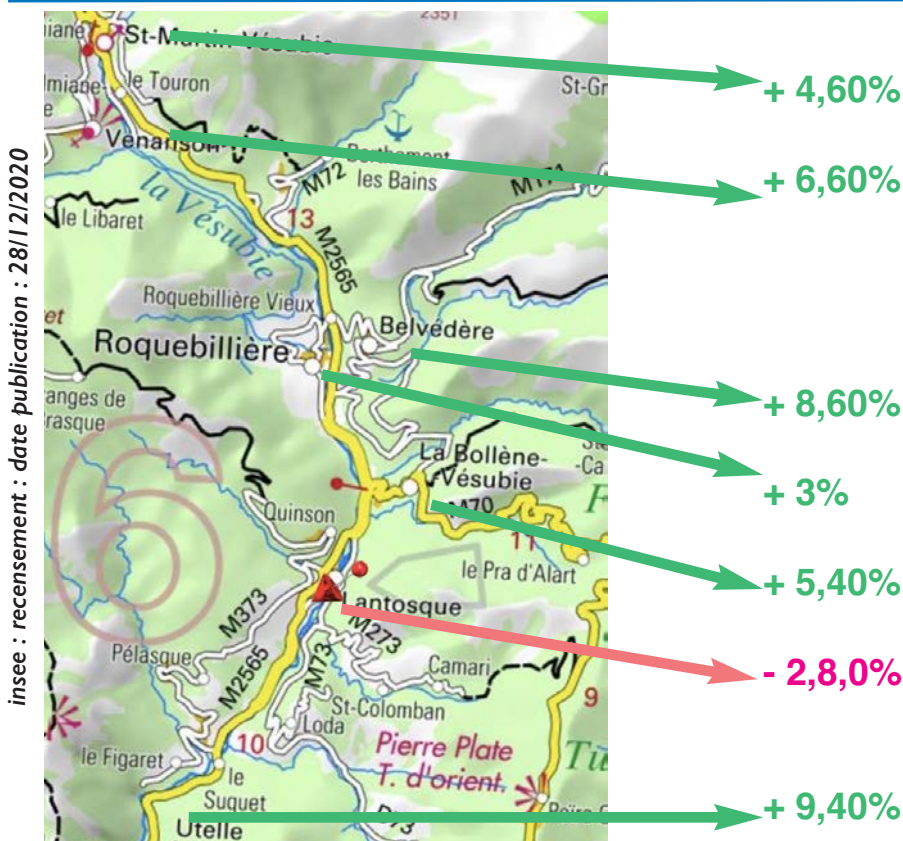
Le règlement intérieur doit prévoir des obligations afin de définir très précisément le fonctionnement du conseil municipal et protéger les droits des élus minoritaires.

- Le déroulement des conseils municipaux
- Les différentes commissions
- Les espaces d'expression des élus minoritaires
- L'encadrement du mandat des élus

Monsieur le Maire lors du dernier conseil municipal le 29 décembre dernier a soumis au vote, hors délais, un règlement sans aucune discussion au préalable avec les élus. Ce règlement ne respecte pas la législation et ne protège pas les droits fondamentaux des élus minoritaires.

Nous avons donc refusé de voter ce règlement et saisi le préfet pour faire annuler cette délibération. En même temps nous avons travaillé sur un projet structuré de règlement, outil fondamental pour faire respecter la démocratie.

Il ne faut pas oublier que les élus de la liste Lantosque Autrement représentent près d'un électeur sur deux ! Ce projet de règlement a été envoyé au Maire et à l'ensemble du conseil municipal, vous le trouverez intégralement sur notre site internet : www.lantosque-autrement.info.



La démographie dans la vallée de la Vésubie: notre commune décroche.

Lantosque est la seule commune qui perd des habitants entre deux recensements.

Il est grand temps de redonner un nouveau souffle économique, social, culturel à notre commune.

Nous aborderons ces thèmes dans nos prochaines publications.

BULLETIN ADHESION:

Nom: _____ Prénom: _____
Tel: _____ Mail: _____
Montant : 10 € à l'ordre de Lantosque Autrement

à retourner à Lantosque Autrement
chez Christiane MARTEL
Quartier le seuil 06450 LANTOSQUE